

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 02.07.2020**

Présents : Liliane CANDY, Géraldine COULAUD, Françoise BOUDIER, Sandra BOUCHARD, Christiane GIRAUD-AUDINE, Nicolas TRUPHEME, Christian BERNARD, Jérôme BONNET, Thibaut ELAPHOS, Florent MARTIN.

Absent excusé : Jérôme FOURNIER

-Vote des budgets :

Les quatre budgets ont été votés par chapitres.

- Budget communal :

Fonctionnement : 1 084 771.85 €

Investissement : 830 957.09 € avec pour principaux travaux, l'aménagement de village pour 149 950 €, la voirie pour 115 000 €, l'acquisition de biens pour 35 000 €, l'extension du hangar communal pour 60 000 €, l'extension de la salle de repos pour 101 000 €, l'aménagement de la rue des Lilas pour 82 279.61 €, sans recours à l'emprunt.

- Budget de l'Eau et de l'Assainissement :

Exploitation : 89 548 €

Investissement : 226 299.85 € avec pour principaux travaux, le Captage de Saint Martin, divers travaux de construction/rénovation de vannes, rénovation d'une partie du réseau d'assainissement à ROUREBEAU sans recours à l'emprunt.

- Budget de la caisse des écoles :

Fonctionnement : 2 536.73 €

- Budget du lotissement de la CLORISSE

Investissement : 375 183.11 € avec pour principaux travaux l'aménagement du lotissement, VRD y compris l'achat du terrain. Selon les ventes, un crédit relais pourrait être contracté pour 150 000 € permettant un équilibre de trésorerie.

- Subventions communales 2020 :

La commune a maintenu son enveloppe de 14 000 euros pour les subventions aux associations, les subventions pourront être versées une fois le dossier de demande déposé en mairie.

- Programme de voirie : Cette délibération est reportée au prochain conseil.

- Demande de subventions DETR et FRAT : Réfection de la route à la rue des Lilas + création d'un chemin piétonnier.

L'estimation faite par le bureau d'étude VIAL est de 80 000.00 €, les demandes de subventions seront faites au titre de la DETR (état) et du FRAT (région) pour un montant total de 60%.

- Aménagement du secrétariat de la mairie :

Un projet d'aménagement de la salle des archives et du secrétariat est en cours, le devis estimatif est de 14000 €. Une demande de subvention sera faite auprès du conseil départemental à hauteur de 5000 €.

- Délibération pour encaisser deux chèques :

L'un pour un remboursement de l'assurance Groupama.

L'autre pour un trop payé du bureau Véritas.

Ouverture d'un compte DFT :

Ce compte permettra l'encaissement dématérialisé des régies et recettes de la commune.

Conseil clos à 22h.

Le Maire

Florent MARTIN

